

ÉLECTION CCIJP 2015, DU 1^{er} JUIN 17 H
JUSQU'AU 11 JUIN 13 H, VOTEZ SNJ-CGT

2^e
TOUR



Élevez la voix

Avec une participation de 35 % au 1^{er} tour, le quorum n'est malheureusement pas atteint. Merci aux 2 401 journalistes qui ont porté leur voix sur le SNJ-CGT, confirmant ainsi sa place de 2^e syndicat. Le deuxième tour est l'occasion d'affirmer votre attachement à la profession.

Parce que la carte de presse est un symbole fort à l'heure où la confusion entre information et communication est entretenue et où le métier de journaliste est menacé. Parce que la carte de presse permet à tous ceux qui l'obtiennent de maintenir leurs droits conventionnels et leur statut de journaliste, qu'ils soient précaires ou

permanents, et quel que soit le support sur lequel ils travaillent. Parce que doit être affirmée plus que jamais la nécessité de l'indépendance des rédactions face à la mainmise des groupes industriels et financiers. Parce que, comme l'a montré la récente grève à Radio France, la défense de l'audiovisuel public, attaqué par les gouvernements successifs, est au cœur de nos préoccupations.

En apportant votre voix au SNJ-CGT vous exprimerez votre volonté d'imposer une information de qualité, vérifiée, recoupée, mise en perspective, diversifiée. Dès le 1^{er} juin, votez et faites voter SNJ-CGT !

Résultats du
1^{er} tour, scrutin
du 12 mai 2015

	Inscrits	35 071	
Votants	12 509		35,66 %
SNJ	6 034		49,17 %
SNJ-CGT	2 401		19,56 %
CFDT	2 031		16,55 %
CFTC	692		5,64 %
CGC	586		4,78 %
FO	528		4,30 %



La liberté de la presse est un combat

Rien n'est jamais acquis. La liberté de la presse, garantie par la loi et les droits de l'Homme et du citoyen, doit être défendue contre ses ennemis déclarés ou sournois.

L'obscurantisme et les dictatures sont inconciliables avec la liberté d'informer. L'attentat contre *Charlie Hebdo* le 7 janvier démontre douloureusement que notre profession reste une cible pour ceux qui ne tolèrent pas la liberté d'expression. L'actualité de notre combat pour la liberté de la presse est ainsi tragiquement mise en évidence. Mais la violence et la barbarie ne sont pas les seules manières d'étouffer cette liberté. Face aux

discours compassionnels, faut-il rappeler que *Charlie Hebdo* risquait avant l'attentat de disparaître faute d'une juste politique des aides à la presse ? On peut tuer le pluralisme en le privant des moyens de vivre. On peut tuer l'information en multipliant les pressions sur les journalistes. Les interventions des gouvernements successifs dans le choix des éditorialistes, des dirigeants de la presse écrite ou audiovisuelle doivent cesser. Nous revendiquons

le contrôle des rédactions sur les choix éditoriaux. **La question clé est aujourd'hui l'indépendance juridique des rédactions.**

Autocensure et annonceurs

Les pressions économiques sur une presse en difficulté, la mainmise des industriels et des banquiers sur les chaînes privées, les restrictions budgétaires sur l'audiovisuel public et sur l'AFP sont aussi ►►

►► des obstacles à une information de qualité et à notre liberté d'informer. Telle entreprise organise le flicage de ses salariés ? « Mieux vaut se faire discret, c'est un gros annonceur. » Telle autre vend des cosmétiques du genre « Avant j'avais des rides, maintenant j'ai des boutons » ? « Chut, elle nous achète des spots. » N'est-il pas temps de dénoncer l'accaparement des Dassault, Bouygues, Lagardère, Niel, Bergé, Pigasse ou autres Bolloré, Drahi, Crédit mutuel ou Crédit agricole ? Cette dépendance des médias à l'égard des grandes entreprises et de la publicité engendre trop souvent une autocensure des rédactions, une forme sournoise d'atteinte à la liberté de la presse. **Nous revendiquons des droits nouveaux pour que les journalistes puissent diffuser une information utile au grand public, sans censure ni contrainte.**

Secret des affaires, une tentative déjouée

Le SNJ-CGT a pris l'initiative d'une riposte contre la loi dite « Macron » dans sa totalité, et en particulier contre des articles sur le « secret des affaires ». Au prétexte de protéger les entreprises contre la concurrence, le gouvernement s'appretait à faire voter une mesure contre l'information du public et des journalistes.

Avec cette disposition, les laboratoires Servier, par exemple, auraient pu poursuivre, au moment des faits, la pneumologue qui a révélé à la presse le scandale du Médiator.

Le SNJ-CGT, avec le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France et la Ligue des droits de l'Homme, a fait échec à cette disposition, finalement retirée.

Cependant, la vigilance et la mobilisation s'imposent, car une directive européenne semblable à cette disposition sur le secret des affaires est en cours d'élaboration. La lutte n'est pas terminée.

Solidarité internationale des journalistes

Notre syndicat est membre de la Fédération internationale des journalistes, qui regroupe 600 000 membres, dans plus de cent pays. Le combat pour la liberté de la presse est universel.

On a vu parader dans la manifestation pour *Charlie Hebdo* des chefs d'État dont la présence tragi-comique ne pouvait qu'indigner. Et il a fallu toute la détermination des syndicats de journalistes pour que ces tartuffes ne marchent pas devant les familles et la rédaction de *Charlie Hebdo*.

De Gaza, où les journalistes se font tirer dessus ès qualités, à Dallas où le journaliste Barrett Brown croupit en prison pour avoir fait son travail d'investigation. **Partout où la liberté de la presse est méprisée, voire combattue, le SNJ-CGT est partie prenante de la solidarité internationale.**

Unité des syndicats de la profession

Notre syndicat a conscience que la liberté de la presse est l'affaire de tous les acteurs salariés de notre profession. C'est dans l'unité qu'il faut dénoncer les restrictions budgétaires entravant l'audiovisuel public, les menaces sur l'avenir de l'AFP, les fermetures de titres, mais aussi les dérives de l'information *low cost* et la réduction dramatique des enquêtes sur le terrain.



Résister

Pour ce bilan, il faudra se satisfaire d'avoir résisté. S'il nous est arrivé d'obtenir des avancées par le passé (attribution des cartes de presse à des journalistes travaillant dans des sociétés de production ou sur Internet, demi-Smic comme niveau de revenus exigé), le mandat 2012-2015 des élus du SNJ-CGT aura plutôt consisté à tenir bon sous différentes pressions.

Non, on ne peut pas être journaliste quand on travaille pour un site qui essaie de cacher son appartenance à une marque de produits de toilette masculine. Oui, on peut être journaliste dans une émission comme le *Petit Journal* qui remplit à la télé un rôle souvent proche de celui de *Charlie* en presse écrite. Non, on ne peut pas être journaliste et auto-entrepreneur ou travailleur indépendant, car on devient alors simple prestataire et aucune clause de la convention collective n'est plus applicable. Non, on ne peut pas être journaliste et intermittent parce qu'essayer de dire, expliquer, décrypter la réalité n'a rien à voir avec un spectacle. Nous avons d'ailleurs obtenu que la Commission rappelle très officiellement à l'ordre les producteurs

Orange méd

Le CSA vient de désigner Delphine Ernotte-Cunci, ex-haut cadre chez Orange, comme PDG de France Télévisions. Une procédure en apparence plus démocratique que la nomination directe de Rémy Pflimlin par Nicolas Sarkozy cinq ans plus tôt. En fait, c'est dans la plus grande opacité que le conseil a fait son choix : le nom des candidats, leurs programmes, leurs motivations sont restés confidentiels, les auditions se sont tenues à huis-clos. Pourtant, la grève à Radio France, qui a permis aux salariés d'exprimer leur défiance à l'égard de leur PDG, a montré à quel point le CSA pouvait se tromper. Il y a à peine plus d'un an, ses membres avaient désigné Mathieu Gallet à l'unanimité, en se laissant abuser par sa campagne de communication. Ce mauvais choix a contribué à décrédibiliser le CSA, qui se retrouve paralysé, incapable de désavouer un PDG qu'il avait plébiscité. La démission d'Agnes Saal, PDG de l'INA, pour

aux pressions

BILAN DE MANDAT



PHOTO: THOMAS RIBOLOWSKI

et les diffuseurs, même dans le service public, qui abusent de cette confusion des genres. Privés de leur carte de presse, et donc d'une relative mais certaine protection, leurs envoyés spéciaux mettent

parfois en péril leur sécurité pour assurer les marges financières de leur employeur. Résister, c'est aussi tenir une ligne pour que les décisions de la Commission conservent leur cohérence, soient compréhensibles par

tous. Il faut parfois se contenter d'avoir tenu ses positions, de ne pas avoir reculé: c'est autant de chemin gagné pour repartir dans le bon sens.

Les élu/e/s du SNJ-CGT

iatique

cause de notes de taxi astronomiques, mais nommée, elle, par la ministre de la Culture prouve que les nominations en petit comité sont porteuses de mauvais choix.

Ces désignations offraient pourtant une occasion rare de débat sur l'information, la culture, le numérique entre les professionnels du service public et les millions de citoyens-téléspectateurs et auditeurs, les associations, les syndicats, les territoires... C'est un ratage.

Le gouvernement socialiste est passé à côté d'une réforme qui aurait pu introduire plus de démocratie en élargissant la représentativité d'un nouveau CSA, en ouvrant au public les procédures de nomination des PDG. Il donne ainsi des arguments aux démagogues prompts à dénoncer les élites, pour mieux justifier une reprise en main autoritaire, à l'instar de Nicolas Sarkozy en 2010.

Claude Gueneau et Lionel Thompson, candidats à la Commission de 1^{re} instance

Un appel de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT

L'assassinat des journalistes de *Charlie Hebdo* a été un choc pour l'ensemble des militants de la CGT dont l'histoire syndicale a été nourrie des nombreux dessins de Charb, Wolinski, Tignous... Les publications de la CGT ont toujours accordé une grande place au dessin de presse. Nous ne sommes d'ailleurs pas épargnés par la caricature et nous en rions... le plus souvent. Car la liberté d'expression est un des fondements de notre démocratie et doit être défendue avec force. Alors que la crise économique s'intensifie, que des millions de salariés

sont exclus du marché du travail, les journalistes sont eux aussi touchés de plein fouet par les politiques d'austérité. Fermetures de titres, diminution constante des moyens accordés à l'audiovisuel public engendrent des suppressions de postes par milliers et une précarité grandissante.

Avec de graves conséquences sur la qualité de l'information et le pluralisme.

Défendre la liberté de l'information est au cœur du combat mené par la CGT et le

SNJ-CGT. C'est pourquoi je

vous appelle à apporter votre soutien à ses candidat(e)s à l'élection de la CCIJP.



Les candidats du SNJ-CGT

Commission Supérieure

Titulaire
Emmanuel Vire (*Geo - Prisma Media*)
Suppléants
Marielle Valmalette (*Var-Matin*)
Renaud Lambert (*Le Monde diplomatique*)

Commission de 1^{re} instance

Titulaires
Thierry Cerinato (*200 - Le Magazine*)
Sabine Mellet (*France Médias Monde*)
Michèle Herzberg (*Les Dernières Nouvelles d'Alsace*)
Dan Israel (*Mediapart*)
Martine Chevalet (*Le Parisien*)
Babouse (*Pigiste - Charlie Hebdo, L'Humanité*)
Claude Gueneau (*France Télévisions*)
Eric Cabanis (*Agence France-Presse*)
Suppléants
Phuong Nguyen (*Télé Loisirs - Prisma Media*)
Nathalie Simon (*Pigiste*)
Sylvestre Huet (*Libération*)
Lionel Thompson (*Radio France*)
Michèle Alfonsi (*Le Point*)
Emmanuel Raoul (*LCI*)
François Ruffin (*Fakir*)
Marion d'Allard (*L'Humanité*)



Correspondants régionaux

Alpes (07-26-38 -73-74)
Eric Renevier (*Eco des Pays de Savoie*)
Claudine Longhi-Bernard (*France 3 Chambéry*)
Alsace (67-68)
Michel Frison (*Les Dernières Nouvelles d'Alsace*)
Anja Vogel (*Radio France Strasbourg*)
Aquitaine (24-33-40-47-64)
Patrick Faure (*Sud Ouest*)
Sabrina Corrieri-de Benito (*France 3 Aquitaine*)
Auvergne-Limousin (03-15-43-63-19-23-87)
Pierre Bourdige (*La Montagne*)
Laetitia Théodore (*France 3 Limousin*)
Bourgogne-Franche-Comté (21-25-39-58-70-71-89-90)
Daniel Goberot (*Le Journal du Centre*)
Thierry Chauffour (*France 3 Franche-Comté*)
Bretagne (22-29-35-56)
Karine Cévaër (*France 3 Bretagne*)
Marie-Clarisse Lucas (*Agence France-Presse*)
Centre (18 -28-36-37-41-45)
Hugues Le Guellec (*La Nouvelle République du Centre-Ouest*)
Nathanael Lemaire (*France 3 Centre*)
Champagne-Picardie (02-08-10-51-52-60-80)
Philippe Fluckiger (*Le Courrier picard*)
Bertrand Lasseguette (*France 3 Champagne-Ardennes*)
Côte d'Azur-Corse (06-2A-2B-83)
Laurent Martinat (*Var Matin*)
Jean Crozier (*France 3 Corse*)

Languedoc-Roussillon (11-30-34 -48-66)
Jean-Marie Dinh (*L'Hérault du Jour*)
Céline Llambrich (*France 3 Languedoc-Roussillon*)
Lorraine (54-55-57-88)
Olivier Bouillon (*France 3 Lorraine*)
Midi-Pyrénées (09-12-31-32-46-65-81-82)
Anne Déro (*La Dépêche du Midi*)
François Cortade (*Radio France Toulouse*)
Nord (59-62)
Christian Furling (*La Voix du Nord*)
Véronique Marchand (*France 3 Nord*)
Normandie (14-50-61-27-76)
Danilo Comodi (*France 3 Normandie*)
Rose-Aimée Curot (*Le Figaro*)
Pays de Loire (44-49-53-72-85)
Antoine Denéchère (*France Bleu Loire Océan*)
Laurent Zarini (*Le Courrier de l'Ouest*)
Poitou-Charentes (16-17-79-86)
Jean-Michel Laurent (*La Nouvelle République du Centre-Ouest*)
Olivier Riou (*France 3 Cognac*)
Provence (04-05-13-84)
Nathalie Fredon (*La Marseillaise*)
Robert Papin (*France 3 Provence*)
Rhône (01-42-69)
Mouloud Aïssou (*France 3 Rhône-Alpes*)
Claudio Rosmino Vesin Gabri (*Euronews*)
Dom-Tom
Jean-Régis Ramsamy (*Réunion 1^{re}/ RFO*)
Arnaud Saint-Maxent (*France-Antilles*)

Une carte d'indépendance

La carte de presse est un outil de travail. Elle est attribuée par une commission paritaire, dont les représentants des journalistes sont élus. Contrairement à d'autres pays où l'employeur en décide, ce mode d'attribution protège l'indépendance des journalistes. Le vote triennal pour son élection est donc important. En effet, le gouvernement et le patronat viennent de restreindre



le paritarisme des conseils de prud'hommes (loi Macron). Ils ont pris prétexte pour ce faire de la faible participation aux élections prud'homales de 2008. Si les journalistes ne font pas l'effort de voter, ce même prétexte peut servir contre la CCIJP. Au contraire, une participation importante au scrutin confortera

la Commission. En votant, nous aiderons notre profession à se protéger contre de possibles remises en cause d'un facteur important de liberté dans la recherche et le traitement de l'information.

NE MANQUEZ SURTOUT PAS CE RENDEZ-VOUS IMPORTANT ! DU 1^{er} AU 11 JUIN, VOTEZ !

Phuong Nguyen, candidate à la Commission de 1^{re} instance

UN VOTE MASSIF DES JOURNALISTES RENFORCERA L'INDÉPENDANCE DE LA PROFESSION